



Demande d'autorisation pour activité économique temporaire

Règlement relatif au contrôle de certaines activités économiques temporaires sur le territoire de la Ville de Danville (Règlement numéro 137-2014)

Instructions générales:

- Un permis est nécessaire pour toute personne qui désire exercer une activité économique temporaire sur le territoire de la Ville de Danville, sauf lorsque prévu autrement par le Règlement 137-2014.
- Le demandeur doit fournir une preuve de résidence.
- Si le terrain sur lequel s'exerce l'activité n'appartient pas au demandeur, ce dernier doit fournir une autorisation signée par le propriétaire du dit terrain.
- Le permis n'est valide qu'une fois son coût acquitté.

(D'autres critères s'appliquent, voir le règlement pour plus de détails.)

1. IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

Nom : Prénom :

Mandataire :

Adresse du demandeur (no civique, rue, municipalité et code postal) :

No(s). de téléphone : (1).....(2)..... (3).....

No de fax :

2. IDENTIFICATION DE L'ACTIVITÉ ET DU TERRAIN

Description de l'activité économique :

Localisation du terrain (adresse ou lot) :

Propriétaire du terrain :

Adresse du propriétaire (no civique, rue, municipalité et code postal) :

.....

Si le requérant est un commerçant itinérant au sens de la *Loi sur la protection du consommateur*

No de permis :

3. SIGNATURE DU DEMANDEUR

Je _____ soussigné(e), certifie que les détails fournis dans la présente formule sont véridiques et je m'engage à me conformer aux dispositions du *Règlement relatif au contrôle de certaines activités économiques temporaires* en vigueur et aux lois pouvant s'y rapporter.

Date: _____

Signature du demandeur : _____

4. APPROBATION

La demande de permis pour l'activité économique temporaire présenté est :

Approuvé

Refusé

No du permis : _____

Cout du permis :

Le permis est valide du ____ / ____ / 20.. au _31_ / ____ / 20..

Date : ____ / ____ / 20..

Nom de l'inspecteur : _____

Signature de l'inspecteur : _____